

LE PÉTROLE—LA LIVRAISON POSSIBLE AUX É.-U. DE
CARGAISONS DESTINÉES AU CANADA

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme dans le rapport que j'ai reçu il y a moins d'une heure, on envisage la possibilité de diriger les pétroliers transportant au Canada le pétrole du Moyen-Orient vers des ports des États-Unis, le ministre voudrait-il examiner ce rapport et, si tel est le cas, ordonner aux compagnies et aux propriétaires des pétroliers de livrer le pétrole au Canada, sa destination première?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je sais infiniment gré au député de me signaler la chose. Je vais y voir immédiatement.

[Français]

LA HAUSSE DU PRIX DE L'ESSENCE—LA CONCLUSION
POSSIBLE D'UNE ENTENTE AVEC LES PROVINCES EN VUE
DE RÉDUIRE LA TAXE

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Peut-il dire, étant donné que le prix de l'essence monte de façon vertigineuse, s'il va s'entendre avec les autorités provinciales en vue de réduire la taxe sur l'essence?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, il s'agit d'une question qui est très à propos; nous considérerons la suggestion de l'honorable député.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA PROPOSITION CANADIENNE DE FOURNITURE DE
PÉTROLE AUX ÉTATS DU N.-O. DES É.-U. EN ÉCHANGE DE
L'ABANDON DU PROJET DE LIGNE DE PÉTROLIERS DU
TAPS—LES MOTIFS DU RETRAIT

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que selon la déclaration faite le 4 septembre par le secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, il semble que la politique du Canada consiste toujours à fournir du pétrole canadien au secteur de la côte nord-ouest du Pacifique afin de tenir les super-pétroliers à l'écart de la région de la baie de Puget, et étant donné que le 20 septembre une déclaration faite à la Chambre remet cela fortement en question, le ministre peut-il nous dire si le Canada a retiré sa proposition qui consiste à fournir du pétrole canadien pour remplacer celui que des pétroliers transporteraient de l'Alaska?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, comme le député l'a dit, la situation a beaucoup changé depuis la première déclaration du 4 septembre, et même depuis le 20 septembre. En premier lieu, il semble que nous n'ayons pas des réserves illimitées de pétrole, au Canada. En second lieu, étant

Questions orales

donné l'évolution de la situation, il pourrait être utile de construire un pipe-line d'un bout à l'autre de notre pays. Tous ces problèmes doivent être réétudiés. Notre politique consiste encore à chercher à minimiser et, si possible, à éliminer totalement les dangers qu'entraînent inévitablement le passage de gros pétroliers dans ces eaux.

M. Fraser: En toute déférence, monsieur l'Orateur, je dirai que ma question était précise et elle le demeure. Le Canada a-t-il modifié sa politique qui consiste à demander aux États-Unis d'envisager les importations canadiennes afin de tenir les pétroliers à l'écart de cette région et, dans le cas contraire, quelles mesures ont été prises récemment, malgré l'évolution de la situation, pour maintenir cette position à l'égard des États-Unis?

M. Sharp: Je le répète, monsieur l'Orateur, nous avons dû réviser nos politiques en matière de pétrole. Nous n'avons pas encore pris de décision sur cette question. A un moment, cela semblait être une solution tout à fait valable pour éviter que ces pétroliers n'approchent de notre côte. Je suis certain que le député comprendra qu'en raison de l'évolution de la situation mondiale en ce qui concerne le pétrole, nous soyons un peu plus hésitants.

LE PLAN CANADO-AMÉRICAIN EN CAS DE DÉVERSEMENT
D'HYDROCARBURES SUR LA CÔTE OUEST—DEMANDE
D'EXPLICATIONS

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Comme autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur, le ministre peut-il dire à la Chambre si, en ce qui concerne tout ce problème, il existe bien maintenant un plan canado-américain dans l'éventualité d'un déversement d'hydrocarbures et, dans l'affirmative, dans combien de temps le Canada aura-t-il suffisamment de matériel et de personnel pour empêcher la pollution par le pétrole sur la côte ouest afin de répondre aux exigences d'un tel programme?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, cela prendra bien sûr quelques années avant que les pétroliers géants transportant le pétrole de l'Alaska descendent la côte du Pacifique. Comme le sait le député, il y a bien sûr, actuellement, des mouvements dans beaucoup de nos ports, et depuis quelques temps nous avons des entretiens, très sérieux, où des plans sont élaborés, pour essayer de limiter les dégâts causés par les déversements d'hydrocarbures sur la côte ouest et la côte est. Il comprendra, j'en suis sûr, que si nous nous préoccupons beaucoup de la côte ouest, il existe également des problèmes sur la côte est.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Je donne la parole au député, mais il a posé une question et trois questions supplémentaires. Je crois qu'il y aurait lieu de limiter le nombre de questions supplémentaires pour chaque député.

M. Clark (Rocky Mountain): Il n'a pas encore eu de réponse.

M. Fraser: L'un de mes collègues dit que je n'ai pas encore eu de réponse. J'ai reçu, le 7 septembre, une lettre du cabinet du secrétaire d'État aux Affaires extérieures disant: